2025/11/12 12:57 1/2 parametrer jours de saisie

Comment définir les jours pouvant être saisis dans la feuille d'activités ?

En tant qu'administrateur, vous avez la possibilité de paramétrer les jours ouverts à la saisie dans la feuille d'activités, notamment en ce qui concerne les week-ends et jours fériés.

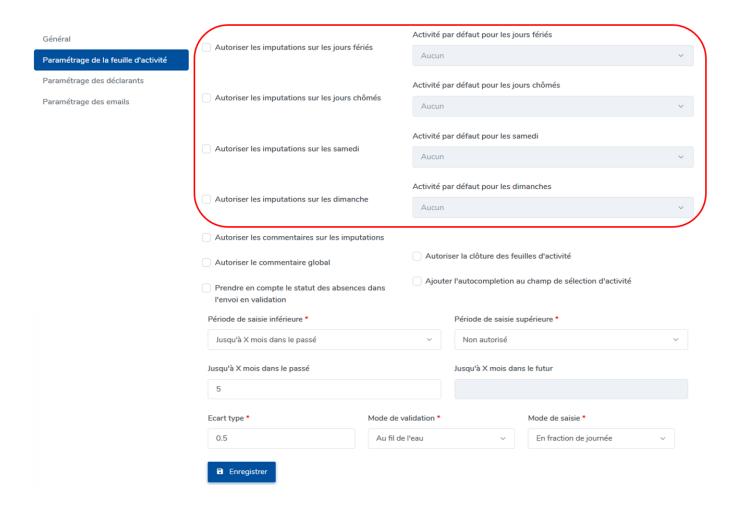
Rendez-vous sur l'écran de paramétrage : Paramétrage > Général > Structures/services > Editer, sur la ligne de la structure concernée: cliquez sur la clé en colonne Action, puis onglet Activités, rubrique Paramétrage de la feuille d'activité

Vous avez la possibilité d'autoriser, ou non, les imputations sur :

- les jours fériés,
- · les jours chômés,
- · les samedis,
- · les dimanches,

et vous pouvez également choisir de **définir par défaut une activité** qui s'affichera sur ces journées.

Puis cliquez sur "Enregistrer".



From:

https://manuel.ohris.info/ - Documentation oHRis

Permanent link:

https://manuel.ohris.info/doku.php/param_activites:parametrer_jours_de_saisie

Last update: 2025/05/19 14:52



https://manuel.ohris.info/ Printed on 2025/11/12 12:57